



COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

LUNDI 24 AOUT 2015

Aéroport de Melun-Villaroche : non aux nuisances des hélicoptères et de l'aviation d'affaires

Croyant la période favorable, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Seine et Marne fait le forcing, en pleine pause estivale, pour réactiver le serpent de mer que constitue le projet de développement de la plateforme aéroportuaire de Melun-Villaroche, projet que l'ensemble des associations luttant contre les nuisances aériennes (l'UASF¹, le collectif associatif SC21² et l'ADE Sénart, Terre Citoyenne³, C4A⁴, S.O.S-bruit⁵...) a, depuis des années et à plusieurs reprises, combattu.

Ce projet, porté par un certain nombre d'entreprises se moquant éperdument de l'intérêt des riverains, consiste à implanter un hélicoptère, une école de pilotage, et une plateforme pour l'aviation d'affaires. Ces équipements étant complétés par de fallacieuses options agitant le mirage de quantité d'emplois devant les yeux naïfs de certains élus.

En réalité ce qui est en train de se jouer c'est la restructuration de tous ces trafics, notamment d'hélicoptère et d'aviation d'affaires, sur la zone de l'Ile-de-France :

- Issy-les-Moulineaux, principale plateforme hélicoptuaire de la région, doit réduire ses activités car ses nuisances impactent fortement un secteur du sud-ouest parisien en pleine densification;

¹ 1 Union des Associations du Sud Francilien contre les nuisances aériennes

² Sénart Citoyen 21 et Association de Défense de l'Environnement de Sénart et de ses environs

³ Terre Citoyenne Etiolles

⁴ C4A (Comité de Coordination Contre le Couloir Aérien) Saintry-sur-Seine

⁵ S.O.S-bruit section d'Evry



- Toussus-le-Noble doit de la même manière transférer ses tours de piste et ses vols d'hélicoptères sur une autre plateforme ;
- Les vols d'affaires, eux, seraient basculés du Bourget sur Orly et Roissy pour la plupart, en complément d'autres plateformes.

Le choix est donc tentant de retenir Melun-Villaroche, certes en Seine-et-Marne, mais à quelques encablures de zones fortement urbanisées de Sénart et Melun, et également d'Evry et Corbeil dans le département voisin de l'Essonne. Ces zones seraient soumises à des nuisances inacceptables en raison des altitudes particulièrement basses des nouvelles trajectoires qu'il faudrait instaurer car "coiffées" par celles des avions d'Orly et de Roissy, déjà bien présentes sur ce territoire.

Aussi, mobilisés dans l'urgence en cette période estivale, nous appelons les responsables politiques à refuser catégoriquement ce projet sur Melun-Villaroche ainsi que tout autre projet de délocalisation de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux.

La région Ile-de-France, dont le ciel est déjà aussi encombré que ses routes, n'a pas vocation à devenir la référence en termes des vols d'hélicoptères d'affaires et de tourisme que certains lobbys voudraient imposer. Le doublement des passagers aériens arrivant en Ile-de-France, 150 millions au lieu des 80 actuels, à l'horizon 2030 alors que la région comptera 1,5 million d'habitants de plus ne doit pas stimuler le tourisme en hélicoptère. D'autres moyens existent, beaucoup plus respectueux de l'Environnement, pour concourir au développement économique raisonnable auquel beaucoup de nos concitoyens aspirent.

**[FNE Ile-de-France, 2 rue du Dessous des Berges 75013 Paris](#)
[Claude CARSAC – Tél : 06.31.68.42.90. Mél : \[crcarsac@hotmail.com\]\(mailto:crcarsac@hotmail.com\)](#)**

FNE Ile-de-France est la fédération des associations franciliennes de protection de la nature et de l'environnement. Elle est le porte-parole de plus de 320 associations, unions et collectifs départementaux et locaux.